
COMMUNIQUE DE PRESSE

RD 820 – CREATION DES GIRATOIRES DE SAINT-CLAIR ET DE GARDACHE LE DEPARTEMENT AMENAGE LA RD 820 POUR UNE SECURITE ROUTIERE RENFORCEE

Le 12 avril 2017

La RD 820 entre Annonay et Saint-Marcel-lès-Annonay est un axe majeur de circulation sur le bassin annonéen, caractérisé par **un fort trafic** (entre 8 000 et 11 000 véhicules par jour) et une urbanisation croissante des communes traversées. L'insécurité routière y était encore récemment plus élevée que la moyenne nationale sur ce type de route.

A l'issue d'un diagnostic réalisé en 2010, **une première campagne de sécurisation a été réalisée à partir de 2012** avec notamment la création d'accotements, l'abattage d'arbres d'alignement proches de la voie, la pose de glissières de sécurité et des terrassements de dégagement de visibilité.

Une seconde phase de ce programme de sécurisation consiste en la création et l'aménagement par le Département, en 2017, de deux giratoires :

- l'un, au printemps, sur la commune de Saint-Clair ;
- le second, à l'automne, à la limite des communes de Saint-Marcel-lès-Annonay et Boulieu-les-Annonay, au lieu-dit Gardache.

Pour **Simon Plénet et Stéphanie Barbato, conseillers départementaux** sur le secteur d'Annonay, « *Ce chantier est une excellente nouvelle pour le bassin annonéen. Sécurité accrue, rationalisation et plus grande simplicité du trafic, nous avons tout à y gagner. A l'issue des travaux, c'est tout à la fois les entreprises et les habitants qui verront leurs conditions de circulation grandement améliorées* », et ajoutent les élus annonéens « *les surlargeurs qui vont être créés renforceront l'intérêt des habitants pour les déplacements doux et faciliteront l'accès des cyclistes itinérants en provenance de la vallée du Rhône –via les aménagements en cours de création depuis la ViaRhôna – au bassin annonéen.* »

EN COURS – GIRATOIRE DE SAINT CLAIR – MARS A MAI 2017 – PRÈS DE 3 MOIS DE TRAVAUX ET UN BUDGET DE 350 000€ POUR UN AMENAGEMENT ADAPTE A UN PUBLIC MULTIMODAL.

Ce giratoire comprendra quatre branches qui desserviront la RD 820 d'est en ouest, et la voie communale du nord au sud. Seront directement concernés par ces aménagements : le village de Saint Clair, le golf et le lotissement attenant, ainsi que la zone économique de Vidalon et ses habitations riveraines.

Permettant en premier lieu de réduire la vitesse des automobilistes sur la RD 820 et de sécuriser ainsi le carrefour, le giratoire sera par ailleurs **complété de plusieurs aménagements annexes**, qui permettront un accès sécurisé aux publics piéton, cycliste, riverain et scolaire :

- Réalisation, dans le cadre du schéma vélo du Département, de 400 m de surlargeurs cyclables qui iront se raccorder à celles déjà existantes le long de la RD 820 ;

- Déplacement des arrêts de cars actuels, qui seront implantés à proximité immédiate du giratoire, et auxquels viendra se raccorder un cheminement piétonnier sécurisé ;
- Déplacement d'un accès riverains vers la voirie communale ;
- Enfouissement des réseaux aériens, pour une meilleure intégration paysagère et une sécurité renforcée au regard de la proximité des poteaux vis-à-vis des voies de circulation.

Travaux sur le giratoire de Saint-Clair, partie sud, vus depuis Boulieu



Les travaux ont débuté en mars, pour une durée prévisionnelle de deux mois et demi. **Ils sont réalisés par deux entreprises** et notamment Rhône-Alpes TP, basée à Annonay.

Le chantier a commencé par la partie sud du giratoire, entraînant la mise en place de la circulation alternée sur la RD 820 en provenance d'Annonay. Les travaux continueront sur la partie Nord à partir de la mi-avril. Des déviations localisées ont été mises en place pour les voiries communales. La mise en service du giratoire est prévue pour le mois de mai.

Le coût du giratoire s'élève à 350 000 €.

Les travaux sont assurés sous maîtrise d'ouvrage et maîtrise d'œuvre du Département. Ils sont financés :

- Par le Département, à hauteur de 100 000 €.
- Par l'Etat, à hauteur de 180 000 €¹
- Par la commune de Saint-Clair, à hauteur de 70 000 €.



A VENIR – GIRATOIRE DE GARDACHE – AUTOMNE 2017 – UN CHANTIER DE 5 MOIS POUR LE PRINCIPAL CARREFOUR DE LA RD 820

Croisement entre la RD 280 et la RD 206, ce carrefour fréquenté (environ 4 000 véhicules par jour) dessert les grandes activités industrielles de la ville d'Annonay, dont IVECO France.

Configuré en Y, localisé en courbe et en bas de descente, il est particulièrement délicat à traverser, notamment pour les nombreux poids-lourds arrivant d'Annonay par la RD 206.

Il sera remplacé par un giratoire à trois branches, et décalé vers l'ouest d'une cinquantaine de mètres pour en augmenter la visibilité. La RD 206 sera rallongée et devra franchir le ruisseau de Gardache, ce qui nécessite la création d'un nouvel ouvrage.

Estimé à 700 000 €, le giratoire sera financé à 60 % par l'Etat¹ et 40 % par le Département. Ce dernier finance également le rachat d'une partie des acquisitions foncières nécessaires pour ce giratoire.

Les travaux commenceront à l'automne 2017 pour une durée d'environ 5 mois, une fois les acquisitions foncières achevées.

CPRD820_Aménagement_giratoires

(1) Dernière tranche de la participation exceptionnelle de 12 M€ attribuée en 2006 par l'Etat pour des opérations d'investissement sur la partie du réseau national transféré.

